

**Réunion du conseil municipal
Communauté rurale de Cocagne**

**Le 28 mai 2019
18h30
Bureau de la Communauté rurale – Cocagne, NB**

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le maire Jean Hébert ouvre la réunion à 18 h 30 et souhaite la bienvenue aux membres du conseil. Il y a 25 personnes du public (pour une partie de la réunion).

2. PRÉSENCES

Jean Hébert, maire
Roger Després, maire-adjoint
Marc Goguen, conseiller
Marc Cloutier, conseiller
Harold McGrath, conseiller
Marcelle Paulin, directrice générale/ secrétaire- trésorière
Absent : aucun

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2019-042

Il est proposé par Harold McGrath, appuyé par Marc Goguen, que le point 6 a) Recommandation de la CSRK – dossier de zonage G. Melanson et le point 10 a) Dossier de zonage G. Melanson (camping) de l'ordre du jour soient avancés au point 4.

Adopté

2019-043

Il est proposé par Marc Goguen, appuyé par Marc Cloutier, que l'on ajoute aux Affaires nouvelles le point 10 f) Dossier de changement de zonage Angèle et Dan Miller; et dossier de changement de zonage Michael Girouard à l'ordre du jour.

Adopté

2019-044

Il est proposé par Harold McGrath, appuyé par Roger Després, que l'ordre du jour soit adopté avec les changements suivants : que le point 6 a) Recommandation de la CSRK – dossier de zonage G. Melanson et le point 10 a) Dossier de zonage G. Melanson (camping) de l'ordre du jour soient avancés au point 4; et que l'on ajoute aux Affaires nouvelles le point 10 f) Dossier de changement de zonage Angèle et Dan Miller; et dossier de changement de zonage Michael Girouard à l'ordre du jour.

Adopté

4. RECOMMANDATION DE LA CSRK – DOSSIER DE ZONAGE G. MELANSON

La Communauté rurale de Cocagne avait demandé une recommandation à la CSRK dans le dossier de demande de changement de zonage de Gerard Melanson. Jean Goguen nous explique que sur un sondage de 26 questionnaires, 5 avaient des commentaires négatifs. Le projet de M. Melanson est de faire un camping de 34 sites avec piscine et centre récréatif. La CSRK a inclus 4 conditions dans sa recommandation et M. Melanson est d'accord avec ces 4 conditions.

DOSSIER DE ZONAGE G. MELANSON (CAMPING)

Questions du public et réponses de M. Melanson

Public : De quelle manière M. Melanson pense contrôler le bruit?

G.M. : C'est un camping familial que je veux faire. Aussi je vais suivre la loi provinciale du couvre-feu dans les campings – pas de bruit excessif, musique ou visiteurs après 23 h. S'il y a quelque chose à l'intérieur du centre récréatif, ça ne devrait pas déranger le voisinage parce que la bâtisse est insonorisée.

Public : Où sera l'entrée du site?

G.M. : Du côté nord.

Public : M. Melanson a un autre terrain qui a un droit d'accès à la plage. Est-ce qu'il pense autoriser ses clients du camping à aller à cette plage?

G.M. : Non, je n'ai pas l'intention de laisser les clients aller à cette plage. J'installe plutôt une piscine au camping.

Public : Le camping va fonctionner à l'année?

G.M. : Non, c'est un camping d'été.

Public : Est-ce qu'il y aura des parties de darts (fléchettes) pendant l'hiver.

G.M. : Oui.

Jean Goguen : Oui parce que c'est une activité reliée au camping, il n'y a pas de problème. Par contre, le centre récréatif n'est pas un club.

Public : Est-ce qu'il va y avoir une licence d'alcool?

G.M. : Pas maintenant.

Public : Est-ce qu'il va y avoir des feux le soir?

G.M. : Je vais suivre les lois qui s'appliquent sur les feux et pas de feux après 21 h ou 22 h le soir.

Public : Gerry is spending money on kids (playground) because he wants a family campground.

Public : Est-ce que le voisinage pourrait profiter de certaines des installations du camping (piscine, terrain de jeux)?

G.M. : Peut-être que oui, il faudrait y réfléchir.

Public : S'il y a du bruit ou quelque chose qui dérange le voisinage, est-ce que les gens ont un recours?

G.M. : On peut m'appeler.

5. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊT

Aucun.

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 14 MAI 2019

2019-045

Il est proposé par Marc Goguen, appuyé par Harold McGrath, que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 14 mai 2019 soit adopté tel que présenté.

Adopté

7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Voir au point 4.

8. CORRESPONDANCE

9. RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL

a) Jean Hébert – maire

-Jean présente au conseil une copie de courriel qu'il a reçu d'élèves de l'école Blanche-Bourgeois concernant le projet de la butte.

-Jean aimerait avoir un rendez-vous avec notre courtier en assurances Luc Caissie.

-Il va y avoir une rencontre du comité de Châtellerault demain et Jean ne pourra pas y assister. Roger va être présent à cette rencontre.

-Il va y avoir une réunion extraordinaire de la CSRK pour discuter de tourisme le 17 juin prochain.

-Jean a reçu le rapport annuel de la CSRK.

-Jean a assisté à une rencontre à la Marina de Cocagne organisée par l'AFMNB. L'association suggère aux municipalités de tenir dans leur communauté des sessions d'information sur le rôle et les tâches de maire et de conseillers municipaux d'ici aux prochaines élections municipales en 2020.

b) Roger Després – maire-adjoint

- Le 15 mai, Roger a assisté à la conférence du Dr Dupuis d'Égalité Santé en français. C'était très intéressant. Il y avait des comparaisons entre les services offerts par le réseau Vitalité (francophone) et par le réseau Horizon (anglophone). Il y a une grande marge entre les services offerts par les 2 réseaux au détriment du réseau Vitalité. Égalité Santé en français veut que le réseau francophone puisse dispenser les mêmes services à sa population que le réseau anglophone et il a intenté des poursuites contre le gouvernement provincial pour atteindre cet objectif.
- Roger va remplacer Jean à la rencontre avec les chercheurs du réseau ECHO, organisée par le GDDPC, à l'école Blanche-Bourgeois le 29 mai.
- Jeudi prochain, Roger doit se rendre à l'école Blanche-Bourgeois pour remplacer Jean et répondre à l'invitation des élèves à un tour de table.
- Le 4 juin, il doit assister à une journée d'apprentissage à Sackville, sur l'adaptation aux changements climatiques naturelle et fondée sur la nature pour les ingénieurs, les urbanistes et les groupes environnementaux.
- Au coin du chemin Breau et de la route 134, il y a un gros arbre qui nuit à la visibilité. Roger aimerait que ça soit vérifié.

c) Marc Cloutier – conseiller

- Sur la route 11, on continue le travail de préparation pour l'installation de la pancarte de bienvenue à Cocagne.
- À la réunion du 11 juin, nous allons avoir une présentation sur les pancartes.
- Nous n'irons pas de l'avant avec les mâts au parc communautaire cette année.

d) Marc Goguen – conseiller

- Marc se demande si on va recevoir un résultat par région de Cocagne des tests de radon.
- Marc doit participer à la rencontre du réseau ECHO à l'école Blanche-Bourgeois le 29 mai. Il doit parler de la pêche commerciale à Cocagne. Il va emporter sur place des trappes à homard et des cages pour les huîtres.
- Des citoyens ont fait du nettoyage sur l'île de Cocagne. Ils ont ramassé plus de 60 sacs de poubelles et piles de déchets. Il y avait beaucoup de plastique et des objets reliés à la pêche comme des cordes, des cages et autres.
- Le projet du quai de Cormierville pour l'installation d'une pompe à essence a été approuvé. On parle d'un projet d'une valeur de 85 000\$.

e) Harold McGrath – conseiller

- Harold dit qu'il peut accéder avec son tracteur sur le terrain qu'on prépare pour la pancarte de bienvenue à Cocagne. Il va aller débroussailler le terrain.

f) Marcelle Paulin – directrice générale/ secrétaire-trésorière

- Invitation au tour de table de l'École Blanche-Bourgeois le 30 mai prochain à 12 h. Le maire va être à Québec, Roger et Harold vont y assister.
- Marcelle va assister à la rencontre du réseau ECHO le 29 mai à l'école pour représenter MADA en l'absence de Majella Dupuis.
- Marcelle va assister au lancement de la programmation d'Extrême frontière (CMA 2019) le 30 mai à 18 h 30 à Moncton.

-Est-ce que Jean a eu des nouvelles pour le phare de Cocagne? Rien de nouveau dans le dossier, Marcelle va faire un suivi.

-Marcelle fait une suggestion pour le texte d'une prochaine pancarte en métal soit notre slogan « Si Cocagne veut, Cocagne peut! »

2019-046

Il est proposé par Roger Després, appuyé par Marc Goguen, que la réunion continue jusqu'à ce que tous les items à l'ordre du jour soient passés.

Adopté

10. AFFAIRES NOUVELLES

a) Dossier de zonage G. Melanson (camping)

Voir au point 4.

b) Enseigne route 11

Voir au point 9c.

c) Matériel promotionnel

Marcelle aimerait avoir du matériel au logo de la municipalité pour remettre aux gens qui nous visitent. Elle soumet des idées aux membres du conseil qui l'appuient dans sa démarche.

d) Fête du 1^{er} juillet

Le CMA qui arrive à grands pas prend beaucoup de temps à préparer. En 2018, pour la Fête du Canada, nous avons fait un pique-nique, ça ne sera pas possible cette année.

e) CMA – Salon des bénévoles

Nous tenons à exprimer notre appréciation aux bénévoles déjà impliqués dans la préparation de la journée du 21 août prochain et à ceux qui vont participer à sa réalisation le jour de l'évènement. Marcelle propose un salon des bénévoles commandité par la municipalité. Il y aurait un emplacement réservé aux bénévoles pour prendre une pause, manger, discuter entre eux. Marcelle verrait bien un livre-souvenir de la journée comprenant la programmation et la signature des bénévoles impliqués et autres messages.

2019-047

Il est proposé par Harold McGrath, appuyé par Marc Goguen, que la municipalité commandite le Salon des bénévoles du CMA –Cocagne du 21 août 2019 jusqu'à un montant de 500\$.

Adopté

f) Recommandations de la CSRK pour les dossiers de changements de zonage:

Une proposition pour le vote sur la recommandation de la CSRK pour le changement de zonage demandé par Angèle et Dan Miller est faite.

2019-048

Il est proposé par Roger Després, appuyé par Marc Goguen, que la Communauté rurale de Cocagne prenne en considération la recommandation reçue de la CSRK sur la demande de changement de zonage faite par Angèle et Dan Miller, et que la municipalité, selon l'article 111 de la Loi sur l'urbanisme, aille de l'avant avec la publication des avis pour l'adoption du changement de zonage dans le cadre de la réunion publique qui aura lieu le 9 juillet 2019 à 18h30.

Adopté

Une proposition pour le vote sur la recommandation de la CSRK pour le changement de zonage demandé par Michael Girouard est faite.

2019-049

Il est proposé par Harold McGrath, appuyé par Marc Cloutier, que la Communauté rurale de Cocagne prenne en considération la recommandation reçue de la CSRK sur la demande de changement de zonage faite par Michael Girouard, et que la municipalité, selon l'article 111 de la Loi sur l'urbanisme, aille de l'avant avec la publication des avis pour l'adoption du changement de zonage dans le cadre de la réunion publique qui aura lieu le 9 juillet 2019 à 18h30.

11. ADOPTION D'ARRÊTÉS

Première lecture de l'Arrêté municipal 2019-02 modifiant l'Arrêté 2018-02; l'Arrêté adoptant le plan rural pour la Communauté rurale de Cocagne

2019-050

Proposé par : Marc Goguen

Appuyé de : Marc Cloutier

Que le dépôt d'un arrêté intitulé Arrêté N° 2019-02 modifiant l'Arrêté 2018-02; l'Arrêté adoptant le plan rural pour la Communauté rurale de Cocagne soit autorisé et que cet arrêté fasse l'objet de la première lecture par son titre.

Adopté

Le conseiller Marc Goguen fait la première lecture de l'Arrêté N° 2019-02 par son titre.

2019-051

Proposé par : Marc Goguen

Appuyé de : Harold McGrath

Qu'on accepte la première lecture de l'Arrêté N° 2019-02 par son titre.

Adopté

Deuxième lecture de l'Arrêté municipal 2019-02 modifiant l'Arrêté 2018-02; l'Arrêté adoptant le plan rural pour la Communauté rurale de Cocagne

2019-052

Proposé par : Marc Cloutier

Appuyé de : Marc Goguen

Que le dépôt d'un arrêté intitulé Arrêté N° 2019-02 modifiant l'Arrêté 2018-02; l'Arrêté adoptant le plan rural pour la Communauté rurale de Cocagne soit autorisé et que cet arrêté fasse l'objet de la deuxième lecture dans son intégralité.

Adopté

Le directrice générale fait la deuxième lecture de l'Arrêté N° 2019-02 dans son intégralité.

2018-053

Proposé par : Harold McGrath

Appuyé de : Roger Després

Qu'on accepte la deuxième lecture de l'Arrêté N° 2019-02 dans son intégralité.

Adopté

12. NOMINATION À DES COMITÉS

13. DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS DU CONSEIL

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

-Pas de question

15. LEVÉE DE LA RÉUNION

2019-054

Il est proposé par Harold McGrath que l'ajournement ait lieu à 21 h 30.

Marcelle Paulin
Directrice générale

Jean Hébert
Maire